

POLYGAMIE



AVEC LE MNR, HALTE AU PILLAGE DE NOS CAISSES SOCIALES

En avril 2010, une conductrice est verbalisée pour port de voile intégral. A la suite de cette affaire, le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux révélait que le conjoint de cette femme vivrait en situation de polygamie avec quatre femmes, dont chacune «bénéficierait de l'allocation de parent isolé».

Notre ministre semble donc découvrir l'existence de la polygamie en France et

des abus qu'elle engendre. Or la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme estimait en 2006 qu'il y avait de 16 000 à 20 000 familles polygames en France : il ne s'agit donc pas d'un phénomène négligeable, avec toutes les conséquences financières («allocation de parent isolé») et sociales (attribution de logements) qu'il entraîne.



***Refusons les modes de vie
contraires à nos traditions européennes***

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél. : Courriel :@.....

- Je suis d'accord.
- Je soutiens le MNR et verse la somme de € (*chèque à l'ordre de "AF MNR54"*).
- Je souhaite recevoir, gratuitement et sans engagement de ma part, une documentation sur le MNR.
- Je souhaite être contacté par un responsable du MNR.

À renvoyer à : MNR 54 - B.P. 13 - 54550 PONT-SAINT-VINCENT - www.mnr-54.com